

TRANSPORTS AÉRIEN ET MARITIME

La FEETS FO condamne le projet de loi sur le service minimum et refuse la remise en cause du droit de grève

En adoptant, hier en urgence, le projet de loi sur le service minimum dans les transports terrestres de voyageurs, le Sénat a souhaité, en introduisant un nouvel article (art. 10), s'offrir la possibilité de pouvoir contraindre les salariés des autres modes de transport public à un service minimum au terme d'un rapport du gouvernement avant le 1er octobre 2008.

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO) qui regroupe les syndicats des salariés des transports : aérien, maritime et fluvial et des infrastructures de transport : aéroports, ports, routes et autoroutes, condamne ce projet. De plus, elle dénonce l'absence totale de concertation préalable à son adoption.

Au delà, la FEETS FO constate que le principe du service minimum pour les transports publics n'est que le faux nez d'une remise en cause du droit de grève pour tous les salariés des transports ainsi que le déclare la sénatrice, Catherine Procaccia, rapporteur devant le Sénat : «Nous sommes plusieurs à considérer que ce texte n'est qu'un premier pas et qu'il permettra, s'il prouve son efficacité, d'étendre, à brève échéance, le principe qu'il instaure à d'autres modes de transports réguliers, y compris au fret, qui est l'une des clefs de l'activité des entreprises et des nombreux salariés qu'elles emploient».

La FEETS FO prendra toutes ses responsabilités dans ce cadre et refuse toute mesure liberticide qui viendrait remettre en cause le droit de grève, droit individuel acquis dans le secteur des transports par l'action syndicale nationale et internationale.

En conséquence, la FEETS FO engagée dans l'action avec la Fédération FO des Cheminots et la Fédération FO des Transports et de la Logistique au sein de l'Union Interfédérale des Transports FO appelle ses syndicats et ses militants à renforcer la mobilisation pour la réussite des rassemblements organisés le mardi 31 juillet 2007 dans les départements et en Ile de France devant l'Assemblée nationale à 14H30.

vendredi 20 juillet 2007
<http://www.fets-fo.fr/>